

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE DES SAGES
Du Jeudi 23 novembre 2017**

Sur invitation de Monsieur le Maire Jean Michel BUF, la réunion de l'assemblée des sages s'est tenue le jeudi 23 novembre 2017, en la salle du Conseil Municipal, à 9 h 30.

Ordre du jour

- 1) Installation officielle de la nouvelle assemblée des sages ;
- 2) Présentation des membres ;
- 3) Election d'un président et d'une secrétaire ;
- 4) Approbation du compte-rendu du 13 septembre 2017 ;
- 5) Bilan de l'édition 2017 de la Semaine bleue ;
- 6) Compte-rendu de la rencontre régionale du 17 novembre 2017 à Saint Brévin ;
- 7) Etude du projet de l'aménagement du Centre-ville ;
- 8) Questions diverses.

Etaient présents :

Nicole BEAUPERIN, Yves BEAUPERIN, Maurice BOUJU, Gérard CABAS, Colette CHAUVIN, René CLUSAZ, Roselyne COCHIN-MERCIER, Danielle CORMERAIS, Philippe ETIENE, Yvonne GUENERY, Pierre GUINE, Michel GUITTON, Gilles HEURTIN, Odile HOUGUET, Michel LECOQ, Bernard MOUSSIEAU, Marie-Noëlle MOUSSIEAU, Jacqueline OLIVIER, Josette SEROUX

Marie-Hélène GUILLAUME, élue missionnée,

Etaient absents :

Marcel BUSSON, Marie Thérèse LEGOUX

Véronique DE BOYSSON, directrice de cabinet, Marie France GUIHO, adjointe, Marie Jeanne GUINEL, élue, excusées.

1) Installation officielle de la nouvelle Assemblée des Sages :

Trois personnes ont souhaité quitter l'assemblée des sages :
Claude HEURTEL, Françoise MONNIER, Jacques VINOT PREFONTAINE.

Cinq nouvelles personnes intègrent l'assemblée des sages :
René CLUSAZ, Roselyne COCHIN-MERCIER, Danielle CORMERAIS, Bernard MOUSSIEAU, Marie-Noëlle MOUSSIEAU.

2) Présentation des membres

Tous les membres de la nouvelle assemblée des sages se sont présentés.

3) Election d'un président et d'une secrétaire :

Un seul candidat pour le poste de président : M. Yves BEAUPERIN.
Lequel est élu à l'unanimité.

Il envisage dans une prochaine réunion :

- de revoir le règlement intérieur de l'assemblée des sages qui avait été établi au démarrage de l'assemblée des sages ;
- de créer des commissions pour pouvoir étudier différemment les dossiers.

L'aménagement du centre-ville faisant partie de nos prochaines études, il sera envoyé par courrier l'étude proposée par le Cabinet MAGNUM, Architectes et Urbanistes.

Pas de candidat pour le poste de secrétaire qui a finalement été accepté par Mme Jacqueline OLIVIER.

4) Approbation du compte-rendu du 13 septembre 2017 :

Le compte-rendu du 13 septembre 2017 est adopté à l'unanimité par les anciens membres.

5) Bilan de l'édition 2017 de la Semaine Bleue :

Le président en premier lieu explique aux nouveaux membres en quoi consiste la Semaine Bleue.

La Semaine Bleue est destinée aux personnes âgées, mais est destinée surtout à être inter-générationnelle et dans ce but différentes manifestations sont organisées.

Elle a lieu généralement au début du mois d'octobre.

Cette année l'assemblée des sages avait proposé les manifestations suivantes :

- le lundi matin : l'art floral (2 personnes)
- le lundi après midi : le rallye découverte avec 22 photos, avec promenade dans le centre ville de BLAIN (30 personnes)
- le mardi matin : session de code (35-40 personnes)
- le mardi après midi : simulateur de conduite (20 personnes)
- le mercredi après midi : après midi de jeux de société avec les enfants du Centre aéré
- le jeudi après midi : à la caserne des pompiers, les arnaques sur internet avec la Gendarmerie et les premiers soins par les pompiers, le simulateur de conduite n'a pu avoir lieu celui-ci étant en panne (50 personnes)
- le vendredi après midi : conférence sur Louis BIZEUL (60 personnes)
- le samedi : la Chorale « Entre Canal et Forêt » suivie d'un buffet type Auberge espagnole (la salle Henry Dunant était pleine).

Une semaine en nette progression quant à sa fréquentation.

Les activités à reprendre :

- L'activité avec les jeunes du mercredi après midi, il conviendra d'augmenter les jeux empruntés à la Barakajeux à cet après-midi. Il pourrait être ajouté une initiation aux sports.

Il reste très difficile de toucher les clubs des anciens.
Il serait nécessaire de contacter l'AAPAMI et les AFN.
Il serait souhaitable d'avoir une banderole à l'entrée de ville pour mieux informer.

BILAN CHIFFRE

M. DANIEL, conférencier	80 €
L'auto-école	170 €
La Barakajeux	60 €
La Chorale	50 €
Les photos l'exposition	332 €
Location de la salle de cinéma	150 €

Il n'est pas souhaitable de reprendre l'art floral.
Retenir l'idée du rallye et de la marche.
Les arnaques et les premiers soins.
Pour la conférence, il conviendra de trouver un sujet.
A envisager un atelier de dégustation de vin (10 à 12 personnes) avec Roselyne COCHIN-MERCIER.
Et avec les AVF éventuellement un atelier cuisine.
La Chorale et l'Auberge espagnole.

Nos partenaires ont été :
Université permanente, les AVF, Blain chemin faisant, La Chorale « Entre Canal et Forêt, la gendarmerie, les pompiers et l'auto-école.

6) Compte-rendu de la rencontre régionale du 17 novembre à SAINT BREVIN :

La journée se déroulait en différents ateliers.

L'atelier N°1 suivi par M. HEURTIN avait pour objet **la transmission intergénérationnelle** :
« Savoir être - savoir faire – savoir vivre »

La première expérience a eu lieu à Saint Brévin en 1995 avec la directrice de l'Ecole Maternelle, avec l'arrivée de nouveaux arrivants, de différentes origines, suite à la gratuité du pont entre Saint Nazaire et Saint Brévin.

La Directrice d'école a travaillé sur l'universalité et s'est appuyé sur les mamies conteuses.

Le choix du livre était effectué par la directrice et se déroulait de la Toussaint à la fin mai.

Toutes les écoles participaient ce qui permettait de créer des liens forts entre enfants, parents et grands-parents.

Différents ateliers ont été ensuite créés :

- aide aux devoirs (mardi et jeudi)
- jeux de société
- papi jardinier dans les écoles
- cours de français pour les migrants
- repas en commun avec les enfants une fois par mois
- fabrication de caisse à savon avec les adolescents
- rencontre avec le multi accueil

- après midi dansant avec les clubs des anciens
- formation à l'informatique pour les anciens
- travail du conseil des sages avec le conseil municipal des Jeunes

En 2004-2006, une expérience a été menée avec les collégiens pendant le temps du midi sur la généalogie pour leur permettre d'apprendre à découvrir leur histoire et de permettre un dialogue avec les parents et grands-parents à ce sujet.

En conclusion, l'assemblée des sages était soit pilote soit partenaire avec différentes associations.

Ainsi, sur Blain on pourrait avec Tempo, créer un service bénévole d'aide aux personnes âgées, pour leur déclaration d'impôts en ligne.

L'atelier N°2 suivi par Mme BEAUPERIN avait pour objet **le bien vivre ensemble**.

Cet atelier s'est déroulé avec la présentation de deux films.

Précédemment plusieurs générations vivaient sous le même toit et s'occupaient de leurs anciens.

Actuellement, les conditions de vie ont changé et cette possibilité n'est que très rarement envisageable, du fait des évolutions de notre société. Il faut donc développer de nouvelles façons de vivre ensemble pour toutes les générations.

Quel sens à intergénérationnel ?

Il s'agit de développer une culture comportant une réflexion sur la place de chacun et de construire un projet de vie dans lequel chaque génération est concernée.

De vivre des valeurs comme la solidarité familiale et collective, de faire participer les personnes âgées afin qu'elles restent acteurs dans la société et leur permettre d'être porteurs de richesses pour tous. D'engager un processus de construction des projets.

Les bases de l'intergénérationnel

L'intergénérationnel repose tout d'abord sur un aspect volontariste, les relations intergénérationnelles sont librement choisies et reposent souvent sur les réseaux associatifs et amicaux. L'individu doit être respecté, l'épanouissement personnel doit exister à tout âge. Il est nécessaire de préserver l'autonomie plutôt que la compassion et enfin une réciprocité s'installe entre l'aidant et l'aidé permettant ainsi un enrichissement mutuel.

L'exemple d'habitat intergénérationnel, c'est Espace domicile de M. GOURDEL. (Cf. Annexe 1).

L'atelier N°3 suivi par M. BOUJU et Mme GUILLAUME avait pour objet **les déplacements alternatifs** :

Au cours de cet atelier, deux associations ont présenté leurs actions :

- Mobilité Solidaire (secteur com com de Saint Brévin) en 2016.
- Et Retz'chauffeurs (secteur com com de Pornic) en 2015.

Elles ont vu le jour suite au fruit de réflexions menées dans le cadre de l'élaboration d'un projet social de territoire qui ont mis en avant deux thèmes :

- l'isolement.
- le vieillissement.

L'idée retenue a été de mettre en place un mécanisme de déplacements assurés par des bénévoles avec leur propre véhicule, des conditions pour en bénéficier ont été établies.

L'organisation repose sur des personnes référentes sur chaque commune pour prendre les appels téléphoniques, les chauffeurs sont prévenus 48 heures à l'avance.

Ce ne sont pas des déplacements alternatifs car ce sont toujours des transports en voiture. Les bénéficiaires ne se déplaceraient pas sans ce type de solution.

Un nombre important de demandes qui entraîne une lassitude des référents.

Ces actions ne sont pas à l'origine des assemblées des sages, contrairement à la commune d'Aizenay qui les a mandatés au sujet de la mobilité et le transport des personnes de plus de 75 ans.

Cette étude a commencé par la visite de 500 maisons, muni d'un questionnaire.

Dans certains départements comme le Maine et Loire et la Mayenne, les communes fonctionnent avec le CLIC.

Ce problème peut évidemment être un sujet de réflexion.

(Cf. Annexe 2)

7) Etude du projet d'aménagement du centre ville :

Il conviendra de voir quelle méthode de travail employer quant à l'aménagement du cœur de la ville et du marché, comment rendre plus attractif le centre ville et faire le lien entre la ville, le port et le château.

Au préalable il convient d'obtenir plus d'explications sur l'étude du Cabinet MAGNUM.

Mme GUILLAUME se propose de faire intervenir M. CAILLON, adjoint à l'urbanisme, à la prochaine réunion ainsi que Mme LE BORGNE qui a fait son enquête auprès des commerçants du centre-ville.

Pour l'amélioration de la Place Jolland de Clerville, il convient d'attendre la réponse de tous les héritiers pour l'envisager.

Le premier problème, en tout état de cause, ce sont les camions.

8) Questions diverses :

L'Assemblée des sages souhaiterait obtenir un suivi et une évaluation sur ses propositions par les élus concernés.

M. CLUSAZ, nouveau membre, s'interroge sur l'intérêt des conseils de village comme Saint Omer, la Chaussée ou Saint Emilien.

A une époque, Saint Omer et Saint Emilien étaient des sections de commune et avaient leur élu. Actuellement, le conseil de village permet de faire remonter des problématiques liées à leur situation, le territoire de BLAIN étant grand.

M. CLUSAZ s'interroge quant au rôle des sages. Il lui est répondu que c'est une force de proposition pour la ville de Blain, mais le conseil municipal peut également nous saisir de différents sujets. On peut également s'autosaisir de projets.

Il soulève la difficulté qui existe dans le village de La Houssais pour traverser la route et pour aller aux points d'apports volontaires (M. BOUJU s'est depuis déplacé pour voir le problème, une photo de la situation est jointe au compte rendu, cf. Annexe 3).

Mme GUENERY s'interroge sur différents problèmes :

- Peut-on mettre les radios médicales à la déchetterie ? Il lui est répondu qu'il est effectivement possible de les déposer à l'entrée de la déchetterie.
- Nombreux excès de vitesse rue Sortais, rue de Redon : ne pourrait-on pas déplacer le radar pour le mettre à l'entrée de la ville ?
- La Salle Saint Roch ne pourrait-elle pas être nettoyée rue des Tilleuls ?
- Il a déjà été demandé un banc dans cette même rue.
- Les poubelles restent toujours sur la voie rue de Chateaubriant, peut-être la police municipale pourrait-elle intervenir pour mettre des avertissements ou les sages eux-mêmes. Le problème sera sans doute réglé avec les poubelles à puce.
- Reposer le problème du bétonnage des apports de tri.
- Stationnement sur le trottoir de la Caisse de Crédit Mutuel, peut être faudrait-il mettre un arrêt minute sur la place Jolland de Clerville, en déplaçant la zone de co-voiturage au fond de la place.

Mme SEROUX souhaiterait qu'il existe un parking handicapé au cimetière.

Le problème du stationnement a déjà été soulevé lors d'une précédente réunion, il avait été proposé l'ouverture d'une porte afin d'utiliser les parkings existant au collège.

Il serait souhaitable également de revoir le calendrier d'entretien du cimetière par l'Aire, celui-ci a été fait à la mi-novembre et non pour la Toussaint.

Quant au contournement de Blain, une réunion est prévue vers mars 2018.

La prochaine réunion de l'assemblée est fixée au **jeudi 11 janvier à 9h30**, suivie d'un pot d'accueil pour les nouveaux membres.

A l'ordre du jour, en particulier l'intervention de M. CAILLON et de Mme LE BORGNE et la constitution des groupes de travail quant à l'aménagement du centre ville.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée lève la séance à 11 h 40.

Fait à BLAIN le 23 novembre 2017

Compte rendu rédigé par la secrétaire : Mme OLIVIER

Lu et approuvé par :

M. BEAUPERIN, président

et Mme GUILLAUME, élue missionnée.

Annexe 1

10èmes rencontres régionales des conseils des sages des Pays de la Loire vendredi 17 novembre 2017 Saint-Brévin-les-Pins

Atelier n° 2 :

BIEN VIVRE ENSEMBLE,

Habitat intergénérationnel, un concept essentiel du XXIème siècle ?

par Annie Boutin et Frank Gourdel

Avant le XXème siècle

Autrefois, la cellule familiale pouvait comporter toutes les générations présentes sous le même toit, avec pour chacun son rôle : pour les enfants, apprendre ; pour les adultes, faire vivre la famille par le travail ; pour les anciens, transmettre.

L'espérance de vie permettait rarement le côtoiement de trois générations.

Il existait peu d'aides de la part de l'Etat. La solidarité était familiale ou de voisinage, et s'exprimait davantage en termes d'entraide.

Les évolutions du XXème siècle

A partir de 1901, la naissance des associations amène une nouvelle dimension du vivre ensemble. En même temps, les conditions de vie changent :

- La durée de la vie s'allonge ;
- La cellule familiale connaît des mutations avec, en particulier, la multiplication des familles monoparentales ;
- Les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler et donc de moins en moins présentes au foyer ;
- Les logements sont plus petits et ne permettent plus la cohabitation ;
- Une mobilité de plus en plus importante oblige souvent des déménagements successifs.
- Une baisse de la natalité amène un sur-vieillessement social ;
- Un amalgame entre vieillesse et mort produit un désir d'éloigner la vieillesse ;
- Des préoccupations plus individualistes rendent plus difficile la cohabitation de plusieurs générations.

Donc, aujourd'hui, se pose la question du vivre ensemble intergénérationnel, et apparaissent des projets intergénérationnels, se développent de nouvelles façons d'habiter et de cohabiter

Intergénérationnel : quel sens ?

Il s'agit de

- **Développer une culture** comportant une réflexion sur la place de chacun et susceptible d'apporter une réponse aux changements sociétaux et de construire un projet de vie dans lequel chaque génération est concernée.
- **Vivre des valeurs :**
 - **La solidarité** en cherchant une façon de soutenir le lien social, de redynamiser les solidarités familiales et collectives ;

- **La participation** en redonnant à chacun, et particulièrement aux personnes âgées, une place d'acteur dans la société ;
- **L'échange**, porteur de richesses pour tous.
- **D'engager un processus, de construire des projets :**
 - Ce n'est pas seulement dupliquer un modèle que l'on trouve intéressant ;
 - C'est cheminer dans la réflexion en fonction de ce qui existe, de ce qui fonctionne bien ou pas ;
 - C'est prendre en compte les souhaits des personnes ;
 - C'est une dynamique de projets : activités, animations à proposer.

Les bases de l'intergénérationnel

- **L'aspect volontariste**
 - Les relations sociales d'aujourd'hui sont librement choisies, les relations entre générations doivent aussi provenir d'un choix ;
 - Les réseaux associatifs, amicaux, de par leur importance, sont devenus des références du lien social.
- **Le respect de l'individu**
 - L'épanouissement personnel peut et doit exister à tout âge ;
 - Accepter la différence.
- **Une notion d'émancipation**
 - Préserver l'autonomie, plutôt que la compassion ;
 - Pouvoir dire non.
- **La réciprocité**
 - La réciprocité dans la relation permet un enrichissement mutuel et fait oublier le simple rapport aidant-aidé ;
 - Fait retrouver le sens de la transmission et de l'apprentissage, et pose la personne comme sujet et acteur de sa vie.

Des exemples d'habitats intergénérationnels

M. GOURDEL, Espace Domicile

Les motivations

- **Les porteurs de projet**
- **Les futurs habitants : pourquoi changer de lieu ?**
 - Rompre la solitude et l'ennui ;
 - Assurer la sécurité ;
 - Veiller sur la santé ;
 - Maintenir le lien avec la famille.
- **Que rechercher ?**
 - Le quartier ;
 - La mixité sociale et intergénérationnelle ;
 - Un coût raisonnable.

Les conditions de réussite

- **La valorisation de l'individu** par un cadre structurant et l'ouverture aux autres ;
- **Des projets de terrain** différents selon l'existant et l'environnement ;
- **La participation et l'échange** par la présence du citoyen dans les décisions ;
- **Le réseau associatif**, un support irremplaçable ;
- **Les outils** : le contexte juridique et financier.

Les avantages, les inconvénients

- L'animation, la vie sociale ;
- L'utilité, l'estime de soi ;
- La transmission ;
- Le soin de soi.

Tout ce qui précède concerne des personnes âgées valides et gardant une certaine autonomie. Reste la question des personnes invalides : comment les intégrer dans les villages-retraite ou les maisons d'aînés ?

Des propositions ont été faites :

- Créer des jardins familiaux mélangeant des retraités et des jeunes ;
- Créer des villages, des quartiers, à proximité des crèches et des écoles ;
- Impliquer davantage la participation des caisses vieillesse dans la construction des villages ou l'aide au loyer.

Le but est de créer progressivement une ville douce à habiter et à vivre par la cohabitation harmonieuse des différentes générations.

Annexe 2

Rencontres régionales des Conseils des Sages (10^{ème}) St BREVIN le 17 novembre 2017

Atelier : « Déplacements Alternatifs »

2 associations nous ont présenté leurs actions :

- Mobilité Solidaire (secteur com com de St Brévin) 2016
 - et Retz' Chauffeurs (secteur com com de Pornic) 2015
- (NB : Des unions d'associations sont en train de se créer)

Elles ont vu le jour suite au fruit de réflexions menées dans le cadre de l'élaboration d'un projet social de territoire qui ont mis en avant 2 thèmes :

- l'isolement (les différentes causes : maladie, le handicap, la perte d'emploi, les difficultés financières, la séparation...)
- le vieillissement (qui s'accompagne de la maladie, la dépendance, la diminution de ressources, les difficultés de communications.)

Idée retenue : mise en place d'un mécanisme de déplacements assurés par des chauffeurs bénévoles avec leur propre véhicule.

Conditions pour en bénéficier :

- Devenir membre : 3 € / an
- Justifier de ne pas pouvoir recourir à des moyens de transports existants, publics et ou privés, payants ou gratuits
- Visite des personnes au préalable
- Accepter les critères définis dans un règlement de fonctionnement et rappelés dans une charte

L'organisation :

- Des personnes référentes : dans chaque commune pour prendre les appels téléphoniques

- Les chauffeurs (qui sont prévenus 48h à l'avance via le référent),
- Rémunération sur la base de 0.2-0.25 ct / km (le chauffeur se charge de l'encaissement)
- Les trajets : le chauffeur va chercher la personne bénéficiaire très souvent à son domicile et l'accompagne pour faire ses courses, rdv médecin, etc ... en l'assistant éventuellement, et la reconduit au point de départ.
- Ce ne sont pas des déplacements alternatifs, nous sommes toujours dans le cas d'un transport en voiture

A l'expérience : les personnes bénéficiaires ne se déplaceraient pas si elles ne pouvaient trouver une solution de ce type

Exemple d'une association : 37 bénévoles, et 200 personnes inscrites, en 9 mois : 868 trajets effectués (26200 kms parcourus etc...). Budget : 2000 € pour l'assurance des voitures des chauffeurs bénévoles avec prise en charge de la franchise du véhicule.

Difficultés rencontrées : la lassitude des référents..., le temps passé au tél etc...

Ces actions ne sont pas à l'origine des Assemblées des sages, contrairement à la démarche de la commune d'Aizenay :

Le maire a missionné l'assemblée des sages sur le sujet de la mobilité et le transport des personnes de + de 75 ans.

Les sages ont démarré l'étude (18 personnes) par la visite de 500 maisons et muni d'un questionnaire, ils ont ciblé les besoins et préparé un état statistique et fait des propositions à la Mairie. Celle-ci s'engage à donner des suites à cette étude.

D'autres villes comme Ste Hermine, Couëron pratiquent de la même manière.

Dans les 49 et 53 certaines communes fonctionnent avec le CLIC pour réaliser des transports solidaires.

Le rapporteur
Maurice Bouju

Annexe 3 :

Questions diverses : traversée de route dangereuse à St Emilien (village de la Houssais)

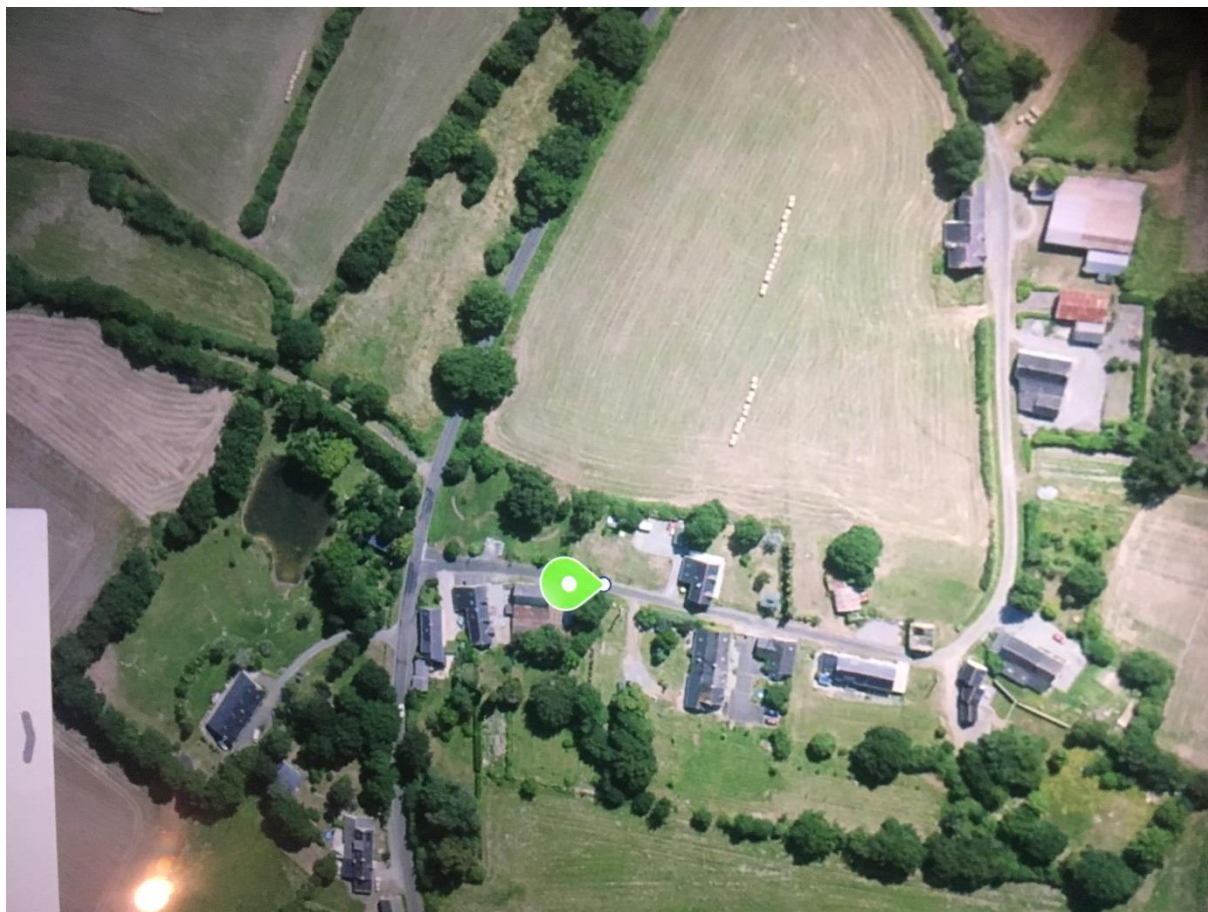
Constat :

A St Emilien de Blain, le village de la Houssais est traversé par la route qui conduit à Héric. Vitesse limitée à 70 km. Il est difficile et dangereux pour les habitants situés côté gauche du village (en allant vers Héric) de traverser à pied la route communale (légère courbe et souvent vitesse excessive des voitures) pour aller déposer ses emballages dans des PAV (Points d'Apports Volontaires) situés du côté droit en haut du village.

Voir Photo (le village de la Houssais : la partie basse)

Proposition :

Transmettre cette requête via la mairie au **conseil de village de St Emilien** et définir si solution il y a ! (ex panneau 70 lumineux ...ou autre..)



L'Assemblée des Sages (requête de Mr René Clusaz assisté de M. Maurice Bouju)